

Cahiers du
MONDE RUSSE

Cahiers du monde russe

Russie - Empire russe - Union soviétique et États
indépendants

50/2-3 | 2009

**L'Europe orientale, 1650-1730. Crises, conflits et
renouveau**

L'honneur et la caution

La confiance en Russie (XVII^e-XVIII^e siècles)

Honor and bail: fealty in Russia (seventeenth-eighteenth centuries)

Ol'ga Evgen'evna Kosheleva



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/monderusse/7082>

DOI : 10.4000/monderusse.7082

ISSN : 1777-5388

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2009

Pagination : 361-380

ISBN : 978-2-7132-2260-3

ISSN : 1252-6576

Référence électronique

Ol'ga Evgen'evna Kosheleva, « L'honneur et la caution », *Cahiers du monde russe* [En ligne], 50/2-3 | 2009, mis en ligne le 04 octobre 2010, consulté le 05 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/monderusse/7082> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/monderusse.7082>

OL'GA EVGEN'EVNA KOSHELEVA

L'HONNEUR ET LA CAUTION

La confiance en Russie (XVII^e-XVIII^e siècles)*

*« Mais votre honneur me sert de caution,
Et je m'en remets à lui sans crainte... »*
Puškin, *Eugène Onéguine*

L'« honneur » et la « caution » ne sont certes pas des concepts voisins¹, mais leur association dans une seule et même phrase de la lettre de Tat'jana, qui prie son destinataire de ne pas tromper sa confiance, n'est pas fortuite. Nous étudierons dans cet article l'honneur (*čest'*) et la caution solidaire (*poruka*) en tant que « mécanismes de défense », de nature différente, contre la tromperie².

L'honneur, dans sa conception contemporaine, est lié à la sphère morale : il constitue « l'ensemble des principes moraux et éthiques qui déterminent le comportement de l'individu et lui confèrent le droit au respect d'autrui »³. Conçu comme l'ensemble des qualités personnelles d'un individu, il lui donne non seulement le droit au respect, mais également à la confiance d'autrui, dans la mesure où l'on peut compter sur sa parole d'honneur. En tant qu'impératif catégorique interdisant toute tromperie ou tout manquement à sa parole, l'« honneur » individuel fait en outre partie de l'ensemble relativement restreint des pratiques sociales permettant

* Nous remercions la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris (FMSH) dont le soutien financier a permis l'écriture de cet article.

1. La caution fait partie des mécanismes impersonnels de contrôle social, tandis que l'« honneur », dans la pluralité de ses significations, est le plus souvent personnifié : il s'agit de l'honneur de quelqu'un. La caution, elle, garantit quelqu'un.

2. Nous tenons à remercier Mihail Krom pour les conseils précieux qu'il nous a fournis pour la rédaction de cet article.

3. Pavel Ja. Černyh, *Istoriko-étimologičeskij slovar' sovremennogo russkogo jazyka : 13 560 slov* [Dictionnaire historique et étymologique de la langue russe contemporaine : 13 560 mots], t. 2, M. : Russkij jazyk, 1993, p. 385.

de lutter contre le mensonge, l'escroquerie, la tromperie et le manquement à ses promesses. Mais la notion d'honneur dans la Russie médiévale recouvrait-elle l'ensemble de ces pratiques ?

L'honneur, considéré de façon rétrospective, se révèle une notion si complexe, si « stratifiée » et irréductible aux seuls principes moraux, que certains dictionnaires contemporains éprouvent des difficultés à le définir. En effet, le champ des significations que cette notion recouvrait dans le passé est encore loin d'être entièrement mis au jour. Selon les données de l'étymologie, ce concept, chez les Slaves, est apparu avant l'écriture⁴. Au fil des siècles, la notion d'« honneur » et les pratiques sociales qui s'y rattachaient ont subi d'importantes mutations et certaines définitions valables pour une époque donnée ne sont pas applicables à d'autres. Demeure néanmoins un héritage sémantique qui se perpétue à travers les changements. Afin de comprendre les significations du mot « honneur » aux XVII^e et XVIII^e siècles, il est nécessaire de remonter à des époques plus reculées et plus particulièrement à la période pré-mongole.

Jurij M. Lotman fut le premier à soulever la question des nuances sémantiques du terme « honneur » (et de « gloire » qui l'accompagne dans les textes russes anciens). Son article de 1967, qui s'appuie sur l'analyse textologique du *Dit sur la campagne d'Igor*⁵, fut le point de départ d'une discussion⁶ fructueuse qui aboutit finalement à la réfutation de sa thèse, mais incita les historiens à mettre en évidence et à analyser de nombreux textes de l'époque, dans lesquels était employé le mot « honneur »⁷. Ces recherches n'ont pas permis, il est vrai, de déterminer de façon définitive et précise ce que le mot « honneur » désignait pour les Russes du Moyen

4. *Étymologičeskij slovar' slavjanskijh jazykov* [Dictionnaire étymologique des langues slaves, dir. O. Trubačev], M. : Nauka, 1975, t. 2, p. 16.

5. Jurij Lotman, « Ob oppozicii "čest'"-"slava" v svetskijh tekstah Kievskogo perioda » [De l'opposition honneur/gloire dans les textes profanes de l'époque kiévienne], *Učenyje zapiski Tartuskogo gosudarstvennogo universiteta. Trudy po znakovym sistemam* [Revue scientifique de l'université d'État de Tartu. Travaux sur les systèmes sémiotiques], Tartu, 1967. t. III.

6. Voir Pëtr Stefanovič, « K sporu Ju.M. Lotmana i A.A. Zimina o "česti" i "slave" v Drevnej Rusi », [De la discussion entre Ju.M. Lotman et A.A. Zimin sur les notions d'« honneur » et de « gloire » dans la Russie ancienne], *Odissej-2004*, M. : Nauka, 2004, p. 108-114.

7. Boris Florja, « Formirovanie soslovnogo statusa gosподstvjučego klassa Drevnej Rusi (na materiale statej o vozmeščeenii za "bezčest'e") » [Genèse du statut catégoriel de la classe dominante dans la Russie ancienne (à partir des articles sur l'indemnisation des « offenses à l'honneur »)], *Istorija SSSR*, 1, 1983, p. 61-74; Ljudmila Černaja, « Čest' : predstavlenija o česti i besčestii v russkoj literature XI-XVII vv. » [L'honneur : conception de l'honneur et du déshonneur dans la littérature russe des XI^e-XVII^e siècles], *Drevnerusskaja literatura. Izobraženie obščestva* [La littérature de la Russie ancienne. La représentation de la société], M. : Nauka, 1991 ; Sergej Borisov, *Čest' kak fenomen rossijskogo političeskogo soznanija* [L'honneur comme manifestaion de la conscience politique en Russie], Ščadrinsk : Éditions de l'université de Ščadrinsk, 2001 ; Petr Stefanovič, « Drevnerusskoe ponjatie česti po pamjatnikam literatury domongol'skoj Rusi » [La notion d'honneur dans la Russie ancienne à la lumière des textes littéraires de la Russie pré-mongole], *Drevnjaja Rus'*, n° 2 (16), 2001, p. 63-86; *Idem*, « "Čest'" i "slava" na Rusi v X-načale XIII vv. Terminologičeskij analiz » [« Honneur » et « gloire » dans la Russie des XI^e-XIII^e siècles. Analyse terminologique], *Mir istorii. Rossijskij elektronnyj žurnal* [Le Monde historique. Revue électronique russe], n° 2, 2003, (<http://www.historia.ru>).

Âge, mais elles ont du moins établi que cette notion ne correspondait en rien à la conception de l'« honneur » chevaleresque, fruit des relations de suzeraineté.

Les différentes acceptions du mot « honneur »⁸ recensées par les chercheurs peuvent être rangées dans l'une des catégories suivantes :

– *l'honneur social* : une position sociale élevée, un statut social éminent, l'ensemble des éléments qui composent le pouvoir princier ;

– *les honneurs matériels* : la richesse, les trophées militaires, les dons ;

– *les honneurs rituels* (ou « les formes visibles de la reconnaissance du pouvoir suprême⁹ ») : les marques de respect, les divers témoignages de ce respect (festins, dons, récompenses), les largesses du souverain (y compris les gages), les présents honorifiques, les démonstrations de bon vouloir, etc. ;

– *l'honneur sacré* : la sainteté, le fait de « participer de la valeur absolue du divin¹⁰ » ;

– *l'honneur moral* : le mérite intrinsèque à l'individu. Selon Petr Stefanovič, aujourd'hui les historiens de la Russie pré-mongole « ont généralement tendance à considérer l'« honneur » de la Russie ancienne dans sa dimension sociale, voire même matérielle¹¹ », mettant ainsi en doute les affirmations de Dmitrij Lihačëv, qui liait l'honneur à la morale féodale.

Les chercheurs qui se sont penchés sur la notion d'« honneur » dans la période pré-mongole se sont appuyés sur des textes écrits, donc sur des sources chrétiennes, laissant de côté jusqu'à présent la façon dont les Slaves païens se représentaient l'honneur. Cependant, si l'on se réfère aux études comparatives consacrées aux cultures des sociétés archaïques, on peut non sans raison supposer que c'est justement dans la vision païenne que s'enracinent la plupart des significations citées ci-dessus. Le chef, dans ces sociétés, était considéré comme l'ordonnateur sacré du monde, comme l'organisateur du corps social et comme le lien entre celui-ci et les forces supérieures. Parce que le cosmos est un, le « pouvoir [archaïque] est entouré d'une auréole sacrée » et ses détenteurs sont considérés comme dignes « d'une reconnaissance particulière de la part de la population »¹². Cette conception de l'ordre du monde s'est perpétuée sous une autre forme après l'adoption du christianisme. Dans la Russie médiévale également, l'« honneur » était un concept à l'aide duquel les hommes se représentaient l'ordre social du monde, son lien avec le sacré et la place qu'ils y tenaient eux-mêmes. L'« honneur » englobait le monde dans son ensemble, aussi bien celui d'ici-bas que le monde céleste : il le structurait et l'ordonnait.

8. Voir note 6.

9. Borisov, *Čest' kak fenomen*, p. 3.

10. Pëtr Stefanovič, «Drevnerusskoe ponjatie... », p. 67.

11. *Ibid.*, p. 66.

12. Dmitrij M. Bondarenko, *Benin nakanune pervyh kontaktov s evropeicami. Čelovek, obščestvo, vlast' [Le Bénin à la veille des premiers contacts avec les Européens. L'homme, la société, le pouvoir]*, M. : Institut Afriki, 1995, p. 182.

La plupart des spécialistes de la Russie pré-mongole ont focalisé leur attention sur l'« honneur » princier et guerrier. Pourtant, chaque membre de la communauté avait son lot d'« honneur », même s'il variait en quantité selon les individus. L'« honneur », nous semble-t-il, peut être comparé à la « grâce » divine : conféré par Dieu à *chaque individu* à la naissance, il revêtait la forme d'une position hiérarchique bien définie dans la société. Dieu détenait l'honneur « suprême », mais le paysan en possédait une petite portion également. L'écrivain paysan Ivan Timofeevič Posoškov († 1725), dans les préceptes adressés à son fils au cas où ce dernier serait un jour contraint à travailler pour le compte d'autrui, occupant ainsi, pensait-il, le plus bas degré de l'échelle sociale, lui dit : « Ne t'afflige en aucun cas [en pensant à] l'*honneur* [c'est moi qui souligne - O.K.] qui t'a été accordé à ta naissance »¹³ c'est-à-dire, ne regrette pas ta condition, plus élevée à la naissance, de paysan.

Tous les membres d'un groupe social donné se trouvaient au même niveau, se situaient au même « rang » que leurs « égaux » en « honneur » (ainsi, ceux qui se faisaient inscrire comme habitants du bourg (*posad*) précisaient qu'ils « souhaitaient être placés, dans le bourg, au même « rang » que les autres citadins). Les membres des autres groupes leur étaient « inférieurs » ou « supérieurs ». Chaque groupe avait sa propre hiérarchie interne, qui dépendait, notamment, du grade ou de la fonction occupée. De là proviennent les « décomptes » (*sčēt*) incessants, visant à déterminer si l'honneur de l'un était supérieur à celui de l'autre. Cela se traduisait par des querelles de préséance dans les hautes sphères et par des procès civils en « atteinte à l'honneur » (*iski o besčest'e*). L'expression « régler ses comptes » (*sčitat'sja meždu soboj*) signifiait s'injurier (ainsi : « ils étaient debout sur la place [...] ils réglaient leurs comptes », c'est-à-dire qu'ils se querellaient¹⁴). Plus l'honneur de l'individu était élevé, plus on lui accordait d'*honneurs* : les rituels et les dons étaient autant de signes visibles de l'« honneur ». Ce dernier n'était donc pas uniquement un concept abstrait : il réglait également les actes de la vie quotidienne.

L'harmonie hiérarchique sociale était entretenue et réglée par le pouvoir politique : les articles de loi estimaient l'« honneur » de chaque sujet en termes monétaires (au XVII^e siècle, celui des serviteurs du tsar (*služilye ljudi*) équivalait à leurs gages). « Une telle appréciation de l'honneur individuel, fait remarquer Ljudmila Černaja, indique que ce dernier était inconcevable en-dehors de l'État, que l'individu n'était pas considéré comme ayant une valeur en soi ». Les textes législatifs « [...] ne font même pas allusion à une conception de l'honneur comme mérite personnel propre à chaque individu »¹⁵. On considère habituellement que, dans la Russie du servage, le processus d'auto-identification de l'individu, qui ignorait la

13. Ivan Posoškov, *Zaveščanie otečeskoe k synu svoemu, so npravoučeniem [...]* [Testament d'un père à son fils, avec exhortation morale], SPb., 1883, p. 148.

14. RGADA (Rossijskij Gosudarstvennyj Arhiv Drevnih Aktov – Archives d'État des Actes Anciens), f. 285, op. 1, 2^e partie, n° 1563, Zapisnaja kniga Nižnego suda [Registre du tribunal de première instance], 1721, l. 5v°-6.

15. Černaja, « Čest' : predstavlenija o česti... », p. 75, 79.

notion de mérite *personnel*, différait de celui de l'homme occidental, qui avait le sentiment de sa dignité et dont l'« honneur » était d'une tout autre nature : c'était le « point d'honneur », compris en termes moraux. Récemment, l'historienne américaine Nancy Kollmann a contesté cette manière de voir dans son ouvrage sur les procès en atteinte à l'honneur dans la Moscovie du xvii^e siècle. Elle a relevé de nombreux points communs entre la pratique juridique russe de défense de l'honneur et la tradition d'Europe occidentale. Kollmann décèle dans la pratique moscovite non seulement la défense de sa « place » (c'est-à-dire, de son statut social) mais aussi de sa dignité propre. L'État, selon elle, « avait le souci de défendre la dignité individuelle contre les offenses verbales et les actes d'humiliation », et sa législation reflétait « le respect que la société accordait à la dignité, à l'inviolabilité et à la réputation de l'individu ». « Les Moscovites, ajoute-t-elle, de même que les Espagnols, n'appréciaient ni les insultes, ni les coups de bâtons, ni les jets de pierres, ni les dommages portés à la propriété ou à la maison »¹⁶. Il est difficile de ne pas lui donner raison, même si, selon nous, Nancy Kollmann se trompe lorsqu'elle affirme que tout acte d'agression et toute offense verbale étaient considérés comme une « atteinte à l'honneur », passible de poursuites judiciaires. En nous appuyant sur l'analyse de procès du même type, nous avons tenté de démontrer que, lorsqu'une plainte était déposée dans le cadre d'un procès en « atteinte à l'honneur », les insultes étaient loin d'être toutes prises en compte. Comme nous le révèlent les procès-verbaux judiciaires, les injures prononcées lors des conflits n'étaient pas toutes consignées, mais uniquement celles qui portaient atteinte à l'honneur en tant que statut social. Les injures du type « imbécile », « avorton », « manant », etc. ne figurent pas dans les comptes-rendus de procès, bien que sans aucun doute elles aient été employées. Autrement dit, les procès en atteinte à l'honneur, de même que les procès en préséance qui leur sont apparentés, ne se prêtent pas à l'analyse de l'honneur en tant que dignité personnelle¹⁷. La défense de l'honneur au tribunal n'était pas conçue comme la défense de l'individu, mais comme celle de son statut, dont le pouvoir se faisait le garant, et qui était lui-même une composante du pouvoir dans son entier. C'est à travers cet « honneur » que chaque sujet participait du pouvoir politique, ce qui se traduisait dans les faits par la possibilité pour chaque sujet de porter plainte s'il avait subi une offense. L'honneur occupait ainsi une place extrêmement importante dans la conscience de soi des individus de l'époque.

L'honneur ici considéré ne constituait cependant pas un « ensemble de qualités morales » et ne pouvait donc être efficace pour lutter contre la tromperie. En revanche, pour ce faire, la Russie médiévale disposait du serment, dont la violation était punie, ainsi que de la caution solidaire, qui supposait qu'une tierce personne

16. Nancy Kollmann, *By Honor Bound: State and Society in Early Modern Russia*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1999 ; pour la traduction russe : *Soedinënyje čest'ju*, M. : Drevlehraniliše, 2001, p. 70, 80, 89.

17. Pour plus de détails, voir : Ol'ga Kosheleva (Ольга Е. Кошелева), «“Besčest'e slovom” peterburgskih obyvatel' petrovskogo vremeni i monarhičeskaja vlast' » [« Atteintes à l'honneur par la parole » et pouvoir monarchique : l'exemple des résidents de Saint-Pétersbourg à l'époque de Pierre le Grand], *Odissej-2003*, M. : Nauka, 2003, p. 140-169.

paie pour le trompeur. Ces deux pratiques étaient de loin les plus utilisées, et c'est seulement au terme d'une longue évolution socioculturelle que l'honneur personnel finit par s'y ajouter.

Le serment (ou « serment purgatoire » [litt. « purificateur », *očistitel'naja pris-jaga*]) était utilisé lors des procès lorsque l'une des parties en présence n'avait ni témoin, ni preuve¹⁸. Les plaideurs étaient alors conduits dans une église où ils juraient sur les Évangiles qu'ils disaient la vérité. Ils s'en remettaient ainsi eux-mêmes au jugement de Dieu. Les serments de ce type se réfèrent à des événements passés et étaient par conséquent admis. Mais le serment portant sur l'avenir, proche par conséquent de la « parole d'honneur », n'était pas reconnu, car l'on considérait que personne ne pouvait répondre de ses actes futurs : « *L'homme suppose, Dieu dispose* ». Deux formes spécialisées de serment faisaient exception : les vœux religieux et le serment prêté par les serviteurs du tsar, par lequel ils juraient de remplir leurs obligations de service et, en particulier, de servir fidèlement le souverain. La violation de ce serment était sévèrement punie. En 1680-1681, lors de l'arpentage général des terres, les nobles possesseurs de domaines en précaire (sing. *pomest'ce*) pensèrent pouvoir mettre un terme aux abus dont ils étaient victimes en obligeant les arpenteurs à prêter serment. Ils demandaient au souverain de promulguer un édit (*ukaz*) en ce sens, et la Douma des *bojare* approuva cette décision, mais le patriarche s'y opposa, craignant que les arpenteurs ne « causent leur propre damnation, en violant leur serment »¹⁹.

Il existait plusieurs formes de rapports entre personnes dont l'honneur était de niveau différent : maître et serviteur, patron et client. La fidélité et le dévouement étaient considérés comme les qualités principales d'un serviteur, mais ils étaient difficilement contrôlables. Tous les sujets devaient prêter serment de fidélité au souverain²⁰ et la violation de ce serment était punie par la loi. Le grand prince de Moscou, qui craignait de voir émigrer en Lituanie les princes qui étaient à son service, ne se fiait pas à leur serment : il exigeait la signature de centaines de personnes qui devaient s'en porter garantes. C'est ainsi que le prince Mihail Glinskij, qui avait tenté de fuir en Lituanie, dut fournir une caution après sa sortie de prison. Voici ce à quoi les garants s'engagèrent :

Et où que se sauve le prince Mihajlo dont nous sommes les garants, où qu'il émigre ou s'enfuie, ce sera à nous, ses garants [...] qui nous sommes portés garants dans cette lettre de caution [...] de payer sa caution, à hauteur de cinq mille roubles (1527).

18. Horace Dewey, Ann Kleimola. « Promise and Perfidy in Old Russian Cross-Kissing », *Canadian Slavic Studies*, 2 (3), 1968, p. 327-341.

19. Pour plus de détails à ce sujet, voir : Pavel V. Sedov, *Zakat Moskovskogo carstva. Carskij dvor konca XVII v. [Le crépuscule de la Moscovie. La cour des tsars à la fin du XVII^e siècle]*, SPb. : « Dmitrij Bulanin », 2006, p. 480-481.

20. Pour plus de détails, voir Stefanovič, « Davali li služilye ljudi kljatvu vernosti v Sredne-vekovoj Rusi ? » [Les hommes du prince prêtaient-ils serment de fidélité dans la Russie médiévale ?], *Mir istorii. Rossijskij elektronnyj žurnal*, n° 1, 2006. (<http://www.historia.ru>).

C'était également le cas d'autres princes :

Et s'il émigre en Lituanie sous notre caution, [...] alors ce sera à nous, ses garants [...] de donner dix mille roubles et nos têtes [nos personnes, voire nos vies] pour celle du prince Ivan²¹ (1562).

Plus bas dans l'échelle sociale, nous découvrons que la loyauté des serviteurs du tsar était fortifiée non seulement par leur serment mais aussi par une caution. Voici par exemple des garants prêts à répondre d'arquebusiers²² :

Et s'ils ne servent pas parmi les arquebusiers [...] nous, leurs garants, restituons le double des grains alloués par le souverain [gages en nature] et nos têtes pour les leurs²³ (1594).

Pour les « recrues²⁴ » (*datočnye ljudi*) :

S'il arrive que des recrues fuient le service du tsar, leurs garants prendront leur place »²⁵ (1678).

Enfin, lorsqu'il engageait un serviteur, tout maître exigeait de lui des garants.

Le système de la caution solidaire était déjà pratiqué dans la Rus' de Kiev²⁶. Plus tard, elle apparaît sous différentes formes partout où il est question de confiance. Un garant était exigé pour les transactions commerciales, les entreprises en partenariat et pour tout contrat en général : achat et vente, bail locatif, devis de travaux, emprunt, contrat d'embauche, contrat de mariage. On avait de même besoin de garants lorsque l'on était nommé à un grade, lorsque l'on s'engageait à servir le tsar, lorsque l'on comparaisait dans un procès, etc. Le garant devait répondre de la personne dont il s'était porté caution devant les parties lésées, mais aussi devant le tribunal et devant l'État, en cas de tromperie, ou de disparition de la personne. Quant au trompeur, il répondait de ses actes devant Dieu et sa propre conscience. Un système de caution d'une telle ampleur ne pouvait être efficace que si le garant était facilement localisable, ce qui était manifestement le cas en Russie : les sujets devaient résider en un lieu précis qu'ils ne pouvaient quitter de leur propre chef.

21. *SGGD*, I, p. 429, 476 ; « Poručnye zapisi 1527-1571 godov » [Lettres de caution, 1527-1571], A.V. Antonov, éd., *RD*, t. 10, n° 1, p. 10 et n° 4, p. 15.

22. Les *strel'cy* [sing. *strel'ec*], qui constituaient une infanterie équipée d'armes à feu, créée au milieu du XVI^e siècle, furent d'abord dotés d'arquebuses, puis, à partir de 1630 environ, de mousquets. (NdT)

23. *RIB*, 2, SPb., 1875, p. 101.

24. Fournis à l'armée par les propriétaires terriens, qu'ils soient laïcs ou ecclésiastiques, à raison des superficies possédées. (NdT)

25. *DAI*, VIII, 1862, p. 120.

26. Horace Dewey, Ann Kleimola, « Russian Collective Consciousness: The Kievan Roots », *SEER*, vol. 62, 1984.

La caution liait tous les membres de la société à l'État et entre eux. Du comportement punissable de l'un répondait un autre, qui avait par conséquent tout intérêt à prévenir un tel comportement. Un contrôle social efficace s'était ainsi mis en place, qui obligeait chacun à constamment se demander si l'autre était ou non digne de confiance.

Ce système de caution a non seulement été peu étudié²⁷ mais la place qu'il occupait dans la société russe préindustrielle est également sous-estimée : il touchait pourtant chaque individu et chacun pouvait être amené, d'une façon ou d'une autre, à remplir le rôle de garant ou celui de bénéficiaire de la garantie.

Les garants étaient par ailleurs des participants indispensables aux débats judiciaires. Dans l'*Établissement*²⁸ de 1649 (*Sobornoe Uloženie*) sont recensés tous les cas où leur présence était exigée. Dans les procès civils, avant d'ouvrir les débats, le tribunal accordait au défendeur un délai pour se chercher des garants. La caution solidaire était donc un élément structurel de la procédure judiciaire.

La caution était rédigée sous la forme d'une « lettre de caution » (*poručnaja zapis*) établie devant plusieurs témoins. Dans la pratique, cependant, une caution orale suffisait, mais là encore en présence de témoins auriculaires.

Au cours des débats judiciaires, lorsque de l'argent était en jeu, les autorités veillaient toujours à ce que le garant soit une personne respectée et de condition aisée. En voici un exemple : une jeune veuve était accusée par sa bru d'avoir dilapidé l'héritage de son mari, soit 1 061 roubles. L'accusée présenta plusieurs garants, mais ne fut pas élargie pour autant. Le tribunal ordonna de la maintenir sous bonne garde « car les garants de l'accusée sont des gens de peu, sans notoriété, sans fortune, aucun ne peut répondre d'une somme aussi considérable »²⁹.

De même, toute transaction d'achat ou de vente impliquait un cautionnement, y compris pour vendre au marché, et c'était également vrai des emprunts : ils ne pouvaient être accordés qu'avec la caution de garants de condition aisée. Dans les lectures du *Prologue* [synaxaire] pour le 31 octobre, le « Récit sur le marchand Fedor qui emprunte de l'argent à un Juif, en prenant pour caution l'icône du Christ [...] » fait référence à une situation de ce type. Le marchand, victime d'un naufrage, est contraint d'emprunter de l'argent mais, en terre étrangère, il est dans l'impossibilité de trouver un garant. Il a alors recours à l'image du Christ, et déclare que « cette icône du Christ est ce que j'ai de plus précieux et elle m'est plus chère que ma propre vie, elle te servira de garant ». Jésus-Christ remplit sa mission de garant

27. La caution a été étudiée de façon approfondie par les chercheurs américains Horace Dewey et Ann Kleimola. Voir : Dewey, Kleimola, « Russian Collective ... » ; *Eidem*, « Suretyship and Collective responsibility in Pre-Petrine Russia », *JGO*, 18, 1970, p. 337-354 ; *Eidem*, « From the Kinship group to Every Man His Brother's Keeper : Collective Responsibility in Pre-Petrine Russia », *JGO*, 30, 1982, p. 321-335 ; H. Dewey, « Political *Poruka* in Moscovite Rus' », *Russian Review*, 46, 1987, p. 117-134 ; *Idem*, « Mongol Element in Old Russian *Poruka* », *Comparative Studies of Society and History*, 29 (4).

28. Un code de lois élaboré par l'Assemblée des États en 1649. (NdT)

29. RGADA, f. 285, op. 1/2, n° 1587, *Zapisnaja kniga Kanceljarii Raspravnyh del* [Registre de la Chancellerie des affaires criminelles], 1715-1717, l. 67 v°.

en remboursant intégralement la dette contractée par Fedor³⁰. Le Christ offre ainsi un exemple particulièrement noble de la fonction de garant, en acceptant ce rôle.

La fiabilité d'une personne était également sujette à caution. Lorsqu'un étranger arrivait dans une ville ou dans un village, les habitants s'empressaient d'établir son identité et cherchaient à savoir qui pouvait répondre de lui. Non seulement c'était prescrit par l'*Établissement* de 1649, mais les habitants eux-mêmes s'efforçaient de ne pas avoir affaire à des personnes inconnues et, de ce fait, suspectes³¹. Dans la Russie moscovite, la « caution des habitants » (*žileckaja poruka*) était indispensable pour tout citoyen qui se rendait dans une autre ville pour affaires. Le nouvel arrivant devait être présenté, par le maître de maison chez qui il demeurait, au dizenier, par celui-ci au cinquantenier, et par ce dernier au centenier³². Quiconque s'engageait pour travailler dans la maison de quelqu'un devait également établir avec son maître une « lettre d'habitation » (*žilaja zapis*), dans laquelle figuraient les noms de ses garants. Si l'employé s'enfuyait avant d'avoir gagné son salaire (il était généralement payé d'avance) ou en emportant les biens de son maître, les dommages étaient à la charge de ses garants. Lors des mariages, quand l'origine des futurs conjoints était inconnue, ces derniers devaient également présenter des garants. C'est alors surtout que l'on découvrait des « cautions mensongères », fournies par des témoins achetés. On pourrait énumérer quantité d'autres situations, dans le commerce, les manufactures, la diplomatie, où une caution était indispensable ; on peut dire sans exagération qu'elle était nécessaire partout.

L'affirmation selon laquelle « dans la vie d'un homme d'affaires, il n'est pas de plus grand danger que de se porter caution pour autrui », prononcée à une toute autre époque que celle qui nous occupe par le millionnaire américain Andrew Carnegie³³, se révèle applicable à d'autres périodes de l'histoire. En Russie, jouer le rôle de garant présentait toujours un grand risque. Il pouvait mener à la ruine, à la prison et même à la mort. Celui qui acceptait de se porter garant pour autrui en devenait l'otage. Les Russes, lorsqu'ils se portaient caution, se remémoraient peut-être cette sentence biblique de Jésus Ben Sira : « Ne te porte pas caution au-dessus de tes moyens, et si tu le fais, veille à t'acquitter »³⁴.

L'évocation de personnes trahies par ceux-là mêmes pour qui elles s'étaient portées caution est chose courante dans les documents. Les débiteurs en fuite

30. Ol'ga A. Deržavina, *Drevnjaja Rus' v russkoj literature XIX veka (Sžuzety i obrazy drevnerusskoj literatury v tvorčestve pisatelej. Prolog. Izbrannye teksty)* [La Russie ancienne dans la littérature russe du XIX^e siècle (Thèmes et images empruntés à la littérature russe ancienne dans l'œuvre des écrivains. Prologue. Textes choisis)], M. : Nauka, 1990, p. 231-233.

31. Valerie Kivelson, « Bitter slavery and pious servitude: Muscovite Freedom and its Critics », *Russische und Ukrainische Geschichte vom 16.-18. Jahrhundert*, Wiesbaden, 2001, p. 115.

32. RZ, t. 3, 1985, p. 424-425.

33. Andrew Carnegie, *Istorija moej žizni* [The Autobiography], M. : Manuscript, 1997, p. 129.

34. En vieux-russe : « Ne poručajsja vyše sily svoeja, i ašte poručišisja, to p'cisja jako i v'dajai » (*Izbornik 1076 g.* [Anthologie de 1076], M. : Nauka, 1965, p. 346) ; trad. française : « Ne te porte pas caution au-delà de tes moyens : si tu t'es porté caution, sois prêt à payer », *La Sainte Bible... de l'École biblique de Jérusalem*, P., 1956, Ecclésiastique, 8, 13.

n'étaient jamais recherchés, mais le paiement de la dette était exigé des garants. Ces derniers pouvaient ensuite rechercher eux-mêmes le fugitif et exiger la compensation « des frais du procès et des recherches » (*Établissement* de 1649, chap. 10, article 155).

Le dictionnaire de Vladimir Dal' cite un grand nombre de proverbes sur le thème de la caution : « Caution est tourment », « Tu t'es porté caution, tu seras rongé par l'affliction », « Qui se porte caution s'en repentira », « Se porter caution pour un ami, c'est se livrer à l'ennemi », « Caution sert de leçon », etc. Tous traduisent une expérience amère et les calamités liées à la caution. Certains documents d'archives s'en font l'écho. Une affaire judiciaire très ordinaire évoque par exemple le cas d'une femme qui vend une toque de zibeline sur un marché de Moscou. Une acheteuse se présente, mais déclare qu'elle doit d'abord consulter son mari. Elle conduit la vendeuse jusque chez elle, et lui présente une vieille femme qui assure être la parente et la garante de l'acheteuse. Celle-ci prend alors la toque et disparaît derrière le portail. La vendeuse découvre bientôt que la maison a deux issues, et que l'acheteuse en fuite l'a escroquée. Mais elle tient toujours la vieille femme qui apparemment s'est portée caution, contre argent, pour une inconnue. Cette longue et triste histoire se termine par le décès de la vieille femme (tuée par l'émotion et les coups)³⁵.

Des événements d'une tout autre importance que les règlements de comptes sur les marchés sont relatés dans la lettre du panetier Nazarij Petrovič Mel'nickij, envoyé russe en Crimée en 1682, qui s'était porté caution pour le prince Romodanovskij. Mel'nickij, chargé de l'échange des prisonniers, écrivait au prince Petr Ivanovič Hovanskij :

[Sur ton ordre,] je me suis porté caution devant les dignitaires proches du khan pour le panetier prince Andrej Grigor'evič Romodanovskij [alors prisonnier des Tatares - O.K.] concernant le versement d'une rançon de six mille piastres [...] et il devait verser cette rançon de six mille piastres en Crimée pour l'Épiphanie de la présente année cent quatre-vingt dix [1682 - O.K.]. Or cette rançon, seigneur, il ne l'a toujours pas envoyée en Crimée à ce jour [...] et à cause de cet argent, moi, pauvre malheureux, je subis de la part du khan des vexations sans nombre et de lourdes pertes.

Plus loin, Mel'nickij explique pourquoi il a accepté de se porter garant :

Je me suis porté caution pour lui, le prince Andrej, en espérant obtenir ta bienveillance, mon seigneur, et pensant également obtenir d'eux [des princes Romodanovskij - O.K.] toutes sortes de bienfaits, mais la faveur qu'ils m'ont

35. RGADA, f. 371, Preobraženskij prikaz [Secrétariat de Preobraženskoe], n° 3208, Sudebnoe delo I. Rybnikova, 1725 g. [Affaire I. Rybnikov, 1725], f. 17–39. Pour plus de détails, voir : Ol'ga E. Kosheleva, « Snova Rybnikov : obman i doverie » [De nouveau Rybnikov : tromperie et confiance], *HOMO HISTORICUS. K 80-letiju so dnja roždenija Ju.L. Bessmertnogo* [Pour les 80 ans de Ju.L. Bessmertnyj], livre 2, M. : Nauka, 2003, p. 151-170.

faite, c'est de ne pas envoyer cet argent, et cela, bien après l'expiration du délai.³⁶

Autrement dit, Mel'nickij prit la décision de se porter caution auprès du khan, non parce qu'il avait confiance en Romodanovskij, mais à cause de l'« ordre » donné par Hovanskij (non pas un ordre officiel, semble-t-il, mais une de ces requêtes qui ne se refusent pas) et dans l'espoir d'être récompensé par la « faveur » du prince. Cette lettre témoigne de la façon dont pouvait se former, autour d'un dignitaire, un cercle de partisans (d'« amis » [sing. *prijatel'*]), inférieurs par le rang et de peu d'influence. L'essence de ces rapports peut se résumer dans la formule : « Sois bienveillant à mon égard et je serai ton serviteur »³⁷. Apparemment, quiconque se trouvait engagé dans un système de relations de ce type était dans l'impossibilité de refuser une demande de caution.

Ces exemples et bien d'autres démontrent que l'on pouvait se porter caution pour quelqu'un sans avoir pour autant confiance en lui. Il existait néanmoins des cas d'une tout autre nature, notamment lorsque la commune se portait volontairement caution pour ceux de ses membres qui se trouvaient dans une situation critique. L'histoire du cinquantenier de mousquetaires³⁸ de Tjumen' N. Zaharov en est un bon exemple. Il fut porté contre lui la pire des accusations, à savoir qu'il avait prononcé « des paroles indécentes à l'endroit du grand souverain ». Au cours de l'enquête que mena le gouverneur, l'élite des serviteurs du tsar de Tjumen', à savoir les cosaques et les mousquetaires, s'adressèrent à lui, déclarant que Zaharov était « un homme de bien, qu'il n'avait à se reprocher aucune mauvaise action ni vice d'aucune sorte », ce dont ils se portèrent garants. Le secrétariat [*prikaz*] de Sibérie à Moscou, lorsqu'il eut connaissance de cette démarche, renonça à punir Zaharov qui conserva son grade de cinquantenier³⁹. Il s'agit là d'un cas sans précédent.

Ainsi, les raisons pour lesquelles on affrontait les graves inconvénients d'une caution pouvaient être diverses : « sur ordre », « contre argent », mais quelquefois aussi de son plein gré.

Pour trouver des garants volontaires, il fallait inspirer confiance aux gens de son entourage et avoir une réputation d'honnêteté. C'est pourquoi le système de la caution engendrait des effets contradictoires : d'une part, il allait à l'encontre de toute notion d'honneur personnel impliquant l'auto-responsabilité, de l'autre il valorisait l'honnêteté et la bonne réputation.

36. *Častnaja perepiska knjazja Petra Ivanoviča Hovanskogo, ego sem'i i rodstvennikov* [Correspondance privée du prince Petr Ivanovič Hovanskij, de sa famille et de ses parents], G.G. Luk'janov, éd., M., 1905, p. 72.

37. Par exemple, Stepan Lovčikov, dans sa lettre au prince Petr Ivanovič Hovanskij, écrit : « Seigneur, s'il te plaît, donne-moi des témoignages de ta bienveillance, et en échange des faveurs que tu m'accorderas, mon seigneur, je serai ton serviteur », (*ibidem*, p. 68).

38. Voir note 23.

39. Mihail O. Akišin, *Policejskoe gosudarstvo i sibirskoe obščestvo. Èpoha Petra Velikogo* [L'État policier et la société sibérienne. L'époque de Pierre le Grand], Novosibirsk : Avtor, 1996, p. 19.

Existait-il, parallèlement au système de la caution, une autre garantie contre la tromperie : l'honnêteté personnelle ? C'était en effet la norme, nous semble-t-il, dans les cercles de gens très proches, étroitement liés les uns aux autres. Dans ce cas, le prix à payer pour la tromperie et la malhonnêteté était trop élevé. Tout groupe social avait ses exigences spécifiques en matière de confiance et de manifestations de cette confiance. Dans la noblesse, l'« honnêteté » avait un sens, non seulement au sein même du groupe, mais elle était aussi un gage de confiance entre le serviteur et son maître. La confiance entre marchands impliquait de se faire mutuellement crédit en matière d'argent et de marchandises ; au sein de la famille et des proches parents, qui formaient une cellule économique homogène, la confiance mutuelle constituait également une condition indispensable au bien-être commun. Le mot « sincère » (*iskrennij*) au XI^e siècle signifiait à la fois « proche », « parent » (du mot « *iskr'* » : « près, à côté de ») mais également « candide »⁴⁰. Cela signifie que la personne à qui l'on pouvait s'en remettre « sans caution », « simplement », était en premier lieu une personne proche, un parent. La maxime biblique « qui creuse une fosse pour son prochain y tombera »⁴¹ fait référence aux conséquences funestes qu'impliquait la tromperie d'un proche : l'imposteur perdait son « honneur » et était banni de sa propre famille. L'adjectif « rangé » (avec le sens d'« honnête ») indiquait, lui, l'appartenance à un même « rang » social, une proximité au sein du groupe. Ainsi, dans sa dimension verticale, l'« honneur » mettait en avant l'origine de l'individu, tandis que dans sa dimension horizontale (c'est-à-dire parmi des égaux), le premier critère pris en compte était la réputation⁴². Cette particularité a été signalée par Ljudmila Černaja : « Si la hiérarchie générale de l'honneur était fondée sur un critère quantitatif, écrite, la hiérarchie interne privée, dans le cadre des droits fondamentalement égaux à l'honneur au sein d'un même groupe social, reposait sur un critère qualitatif »⁴³.

Les lettres du tsar Aleksej (1629-1675) à ses *bojare* révèlent l'importance de l'honnêteté personnelle (en tant que l'une des composantes du concept d'« honneur ») au sein de l'élite dirigeante. L'« honneur » représentait un capital symbolique accumulé par le lignage tout entier. Dans la conception d'Aleksej, ce capital symbolique est au départ conféré par Dieu, puis par le tsar et il est enfin consolidé par l'individu lui-même. Dans sa lettre au *bojarin* Vasilij Borisovič Šeremetev, le tsar l'interroge en ces termes :

Pourquoi ton honneur de *bojarin* n'est-il point le fruit du hasard ?

40. *SIRJa*, IV, M., 1991, p. 169-170.

41. *Ibidem*, p. 170 (note de l'auteur) ; la citation (« kopaja rov iskr' nemu, vo n' sam v'pade[t] ») est extraite d'une traduction en slavon oriental de la *Chronique* de Georges le Moine. Le « prochain » à l'intention duquel la fosse est creusée n'apparaît pas dans les traductions modernes, russes ou françaises. *La Sainte Bible*, op. cit., traduit « Qui creuse une fosse y tombera », *Ecclésiastique*, 27, 26. (NdT)

42. Il n'existait toutefois pas d'équivalent exact au mot « réputation » dans la langue russe de l'époque de Pierre le Grand. Cette notion est à rapprocher des termes russes « pur » [*čistyj*], « candide » [*čistoserdečnyj*], « rangé » [*porjadočnyj*].

43. Černaja, « Čest' : predstavlenija o česti... », p. 63.

Et il explique lui-même que « l'honneur est natif (*porodnyj*) », c'est-à-dire qu'il est conféré par Dieu à la naissance, il reste latent jusqu'à ce qu'il soit confirmé par le pouvoir du tsar, à travers l'attribution de grades et de fonctions.

Et nous savons, nous, grand souverain, que dans votre lignage [celui des Šeremetev - O.K.], l'honneur [lié au grade de] *bojarin* est éternel, il est le fruit du bon plaisir du Seigneur céleste, du Souverain suprême et éternel, et de notre décision [celle du tsar - O.K.] d'homme périssable. Il arrive cependant que même vos grands messieurs [c'est-à-dire les doyens d'âge de la famille - O.K.] qui ont pourtant des parents dans ce même grade de *bojarin*, ne reçoivent pas cet honneur jusqu'à leur mort [...] C'est par la volonté de Dieu que nous occupons notre rang de souverain et par elle aussi que l'honneur de *bojarin* vous est conféré, vous qui appartenez à un lignage honorable [...] Ce n'est pas pour rien (« simplement ») que Dieu a permis que nous, grand souverain et tsar périssable, conférions les honneurs, ni que tu [Vasilij Šeremetev - O.K.] le reçoives.⁴⁴

Il existe, souligne le tsar, des « honneurs » plus élevés et d'autres plus bas, qui ne sont pas accordés « pour rien ». Plus l'honneur est élevé, plus les responsabilités et les obligations envers Dieu et les hommes sont importantes :

Je vous en prie, ne cédez point à la paresse, ne perdez pas courage, car les grands sont jugés avec la plus grande rigueur, tandis que les humbles sont pardonnés et grâciés. Les puissants, eux, subiront de dures épreuves [...].⁴⁵

Aux yeux d'Aleksej, l'« honneur » du grand seigneur et le mensonge sont incompatibles ; c'est pourquoi, lorsqu'une tromperie est mise au jour, l'« honneur » est immédiatement retiré au coupable (les autres délits sont punis de manière différée). Une annotation autographe du tsar relative à l'enquête sur le gouverneur d'Astrahan' est éloquente à cette égard :

Si le prince Vasilij a menti, alors que ses honneurs lui soient retirés ; pour ce qui est de ses malversations, qu'on lui applique les peines prévues en pareil cas.⁴⁶

De même, la lettre au prince Ivan Ivanovič Lobanov-Rostovskij :

[...] et tu as menti [...] devant Dieu [...] ainsi que font ceux qui n'ont pas accès au Conseil [rayé : « les gens sans honneur » - O.K.]⁴⁷ [...] c'est une affaire

44. Aleksej Mihajlovič, Car', « Gramota k bojarinu V.B. Šeremetevu » [Tsar Aleksej Romanov, « Lettre au *bojarin* V.B. Šeremetev »], *Zapiski Otdelenija russkoj i slavjanskoj arheologii imperatorskogo Russkogo arheologičeskogo obščestva* [Cahiers du département d'archéologie russe et slave de la Société impériale d'archéologie de Russie], t. 2, SPb., 1861, p. 751-755.

45. Aleksej Mihajlovič, Car', « Gramota k bojarinu G.G. Romodanovskomu » [Tsar Aleksej Romanov, « Lettre au *bojarin* Grigorij Grigor'evič Romodanovskij »], *ibidem*, p. 773.

46. Aleksej Mihajlovič, Car', « O kakih deleh govorit' bojaram » [Tsar Aleksej Romanov, « De quelles affaires discuter avec les *bojare* »], *ibidem*, p. 734.

47. Il est intéressant de constater que les termes « sans honneur » (*besčestnyj*) et « n'ayant pas accès au Conseil » (*nedumnyj*) étaient perçus comme synonymes par le tsar.

inouïe, qu'un homme né pour servir son souverain [...] ose écrire des faussetés et mentir.⁴⁸

Ce qui transparait ici, c'est la conception médiévale des rapports entre le serviteur et son maître : le serviteur « naturel » (c'est-à-dire de naissance) bénéficie d'un statut élevé et le maître lui accorde une grande confiance, car il suppose en lui la présence de hautes qualités morales, en premier lieu la fidélité et la loyauté. Il est intéressant de constater que les sources de la période pré-mongole mentionnent également la « perte de l'honneur » qui aurait pour origine le « mensonge »⁴⁹.

Grâce à des actes méritoires et avant tout grâce à leurs exploits militaires, les serviteurs du tsar pouvaient atteindre la « complète perfection » de l'honneur : la gloire. Voici ce qu'écrivait le tsar au prince Jurij Aleksevič Dolgorukij, alors à la tête d'une expédition militaire :

Dieu a voulu que, par ton moyen [...] la campagne soit achevée en quelques jours seulement et ainsi t'accorder l'honneur suprême, immuable dans les siècles à venir, mais tu as causé ta propre perte.⁵⁰

De même que le prince Dolgorukij, le *bojarin* Vasilij Petrovič Šeremetev est lui-même « [...] à l'origine de [son] déshonneur éternel [...] »⁵¹. De toute évidence, l'emphase qui caractérise nombre des lettres du tsar adressées aux *bojare* était liée à sa volonté d'expliquer que si l'« honneur » dont ils héritent à leur naissance est une réalité incontestable, il est « indécent » de s'en vanter et il convient de le renforcer par les mérites acquis au service du tsar.

Ce désir d'obtenir la « gloire » ou un « honneur éternel » était effectivement l'un des motifs les plus puissants du zèle des *bojare* à servir. Dans une lettre intime à sa femme, le prince Petr Ivanovič Hovanskij, qui trouvait très pénible sa fonction de gouverneur dans la région du Don et faisait tout son possible pour en sortir⁵², avouait cependant être prêt à accepter un sort plus dur encore pour accomplir un service « exemplaire » qui lui conférerait la « gloire éternelle » et deviendrait le « capital symbolique » de son fils et de ses descendants :

48. Aleksej Mihajlovič, Car', « Gramota k okolničemu kn. I.I. Lobanovu Rostovskomu » [Tsar Aleksej Romanov, « Lettre au quartier-maître prince Ivan Ivanovič Lobanov-Rostovskij »], *Zapiski Otdelenija russkoj i slavjanskoj arheologii*, p. 742-744.

49. Stefanovič, « Drevnerusskoe ponjatie... », p. 77.

50. Aleksej Mihajlovič, Car', « Gramota k bojarinu kn. Ju.A. Dolgorukomu » [Tsar Aleksej Romanov, « Lettre au *bojarin* et prince Jurij Aleksevič Dolgorukij »], citation d'après : Sergej Solov'ev, M. : Nauka, 1961, t. 6, p. 47.

51. Aleksej Mihajlovič, Car', « Gramota k bojarinu V.P. Šeremetevu » [Tsar Aleksej Romanov, « Lettre au *bojarin* Vasilij Petrovič Šeremetev »], *Zapiski Otdelenija russkoj i slavjanskoj arheologii*, p. 736-737.

52. Le prince P.I. Hovanskij écrivit à ce propos : « Je serais prêt à céder ma dernière chemise pour n'être point en service ici ». *Častnaja perepiska ...*, p. 28.

À présent, par la volonté du souverain, j'ai ordre de quitter le Don pour aller Au-delà des cataractes⁵³, et de là en Crimée. S'il m'arrive quoi que ce soit, que la volonté de Dieu soit faite, et il me restera le prince Andrej [son fils – O.K.], notre gloire sera éternelle, du fait que j'aurai été en Crimée, car personne depuis le commencement du monde n'est jamais allé en Crimée.⁵⁴

L'honnêteté prenait différentes formes selon les groupes sociaux : les marchands ne recherchaient pas la gloire, ils ne défendaient pas leur honneur par les armes, comme le faisaient les nobles ; leur « honneur » prenait la forme de la probité. La « parole d'honneur » du marchand était un gage important de succès dans toute activité commerciale. Il est trop tentant de citer ici un extrait des mémoires du marchand sibérien Nikolaj Čukmaldin qui, bien qu'il sorte du cadre de la période étudiée (ces mémoires ont été écrits dans les années 1870), décrit néanmoins des rapports de confiance entre marchands assez archaïques, tels qu'ils s'étaient conservés en Sibérie. L'auteur les compare aux nouveaux rapports de confiance qu'il a connus à Moscou :

À Tjumen', se souvient Čukmaldin, si quelqu'un avait besoin d'argent pour une semaine ou deux, un proche, s'il avait cet argent, le lui prêtait sur parole, sans document ni reçu [...] À Moscou, les rapports que j'ai pu observer sont tout à fait différents : prenant le pas sur la bienveillance à l'égard d'autrui, c'est l'intérêt personnel dans toute sa froideur qui figure au premier plan, exigeant toujours billet à ordre et intérêts. De tels rapports sont peut-être inévitables dans les grands centres industriels, mais dans un premier temps, ils m'ont paru désagréables et vraiment trop égoïstes.⁵⁵

Si, tant qu'on restait « entre nous », le mensonge et la tromperie, le manquement à ses obligations étaient inadmissibles, dans la relation aux étrangers, aux « autres », ils étaient envisageables. La tromperie prenait alors la forme de la ruse et de la prudence. Pour les « humiliés », les pauvres, les petites gens, la tromperie servait de stratégie de défense. En étudiant le conte populaire français, Robert Darnton est parvenu à la conclusion que la tromperie et l'escroquerie y sont représentées comme la vertu première de l'individu. « La duperie, écrit-il, qui en vaut bien une autre dans un monde cruel », « La ruse est la seule stratégie accessible aux “petites gens” », qui doivent prendre les choses comme elles viennent, et en tirer le meilleur parti »⁵⁶. Darnton avait qualifié cette « stratégie de défense » de « *génie français* »,

53. « v Zaporogi » c'est-à-dire « Au-delà des cataractes du Dniepr », région qui a donné son nom aux cosaques Zaporogues. (NdT)

54. *Častnaja perepiska ...*, p. 29.

55. Nikolaj Čukmaldin, *Moi vospominanija : Izbrannye proizvedenija [Mes souvenirs : Œuvres choisies]*, Tjumen' : Soft-Design, 1997, p. 182.-183. Nous remercions Jurij Mihajlovič Gončarov de nous avoir indiqué ce texte.

56. Citations données par l'auteur d'après *Velikoe košač'e poboišč'e i drugie épizody iz istorii francuzskoj kul'tury*, M. : Novoe literaturnoe obozrenie, 2002, p. 76, traduction russe par T. Dobronickaja et S. Kulanda de : Robert Darnton, *The Great Cat Massacre and other episodes in French cultural history*, New York, 1984. Elles sont reprises ici d'après la traduction

c'est-à-dire qu'il la considérait comme un trait caractéristique de la culture française dans son ensemble. Cependant, elle semble tout aussi caractéristique des « petites gens » d'autres nations, même si elle n'y trouve pas d'écho aussi marqué dans les contes populaires.

Ce comportement « trompeur » finit avec le temps par être qualifié de « bassesse » (*podlost*). Il se produisit le même phénomène avec le mot « bassesse » qu'avec les mots « honneur », « sincérité », « noblesse » : il perdit tout lien apparent avec le groupe social et fut transposé dans la sphère des concepts moraux : dans la langue russe, du XI^e au XVIII^e siècle, le mot « vil » (*podlyj*) désignait ceux qui appartenaient aux couches les plus basses de la société [« sous » (*pod*) est synonyme de « bas » (*niz*)], sans aucune connotation morale. Ce fut par la suite que le mot « vil » (*podlyj*) prit le sens de « malhonnête ».

La tromperie en tant que stratégie de défense face aux « autres » était aussi pratiquée à l'égard des étrangers de passage en Russie. Les rapports de confiance, rendus complexes par les différences culturelles et religieuses, s'établissaient avec beaucoup de difficulté et les étrangers remarquaient souvent que les Russes ignoraient le sens de l'« honneur ». C'est notamment le cas de l'Anglais Sir Antony Sherley, envoyé par le shah de Perse Abbas I^{er} en Europe avec mission de réunir une coalition antiturque. Il arriva à Moscou sous le règne de Boris Godunov, avec l'intention de gagner la Lituanie. À Moscou, on lui promettait jour après jour de laisser partir l'ambassade – promesses qui furent renouvelées pendant plus de six mois. Sir Sherley était furieux, mais n'arrivait pas à s'entendre avec les « Moscovites ». Voici comment il les décrit dans ses mémoires :

ces gens sont hypocrites, ils n'observent pas les lois, ils n'ont pas le sens de l'honneur ; ils sont méchants, soupçonneux et tellement portés sur la boisson que dès neuf heures du matin, il est impossible d'avoir affaire à eux et ce, jusqu'au jour suivant ; ils sont menteurs et extrêmement cruels.⁵⁷

Plus d'un siècle plus tard, sous Pierre le Grand, le secrétaire de l'ambassade de Prusse en Russie, Johann Gotthilf Vockerodt écrivait :

Aucune des inventions étrangères n'amuse davantage les Russes que toutes les conversations ayant trait au sens de l'honneur et à la volonté de faire ou de ne pas faire quelque chose au nom de l'honneur.⁵⁸

française, *Le grand massacre des chats : attitudes et croyances dans l'ancienne France*, trad. de l'américain par Marie-Alyx Revellat, P. : Robert Laffont, 1985, chap. I, « Contes paysans : les significations de Ma mère l'Oye », p. 62, 63.

57. Sir Anthony Sherley, « *Le Peso Politico de Todo el Mundo* » d'Anthony Sherley ou un aventurier anglais au service de l'Espagne, P. : Xavier A. Flores, 1963. Cité d'après D.W. Davies, *Elizabethans Errant*, Cornell University Press, 1967, p. 122.

58. Vockerodt, « *Rossija pri Petre I* » [« La Russie sous Pierre I^{er} »], trad. de l'allemand par A.N. Šemjakin d'après Ernst Herrmann, *Russland unter Peter dem Grossen nach den handschriftlichen Berichten Johann Gotthilf Vockerodts und Otto Pleyers*, Leipzig, 1872, *ČtOIDR*, 1874 (2), section IV, p. 109.

Les étrangers qui entraient au service du souverain russe devaient présenter des garants au secrétariat des étrangers (*inozemskij prikaz*)⁵⁹, et apporter des lettres de recommandation de personnes connues, sinon servir à Moscou était inconcevable. Sous Pierre le Grand, époque où les contacts entre les Russes et les étrangers séjournant en Russie devinrent plus ouverts et plus intenses, la pratique russe consistant à contrôler les étrangers, à les considérer avec méfiance provoquait quotidiennement des conflits. Ainsi, en 1721, fut publié un édit visant à empêcher le départ des étrangers qui ne se seraient pas acquittés de leurs dettes. Il prévoyait à cet effet une annonce publique : un crieur parcourait les rues de la ville et, au son du tambour, communiquait le départ imminent du pays d'Untel. Les étrangers, cependant, jugèrent cela offensant : l'ambassadeur de Prusse, le baron von Mardefeld, déposa une plainte au Sénat lorsqu'il apprit qu'une annonce publique était prévue pour le départ de son valet de chambre. Manifestement, cette publicité était considérée comme mettant en doute l'honnêteté de l'intéressé, dont on supposait qu'il aurait pu quitter la Russie sans payer ses dettes. La partie russe était prête à satisfaire la demande du baron, mais demanda en échange une lettre de créance portant sa signature au cas où le valet de chambre serait déclaré débiteur. Autrement dit, on souhaitait que le baron se portât caution pour son valet de chambre. Mardefeld jugea que les Russes se moquaient de lui. En réponse aux protestations du baron, le Sénat ordonna par un édit de ne plus organiser d'annonce publique à l'avenir, mais en revanche « d'exiger des étrangers des cautions écrites garantissant leurs dettes »⁶⁰.

Au XVIII^e siècle, les idées des Lumières pénétrèrent en Russie ; elles étaient incompatibles avec la conception d'un honneur inné. Parmi elles figurait l'idée de l'égalité des hommes à la naissance : chaque nouveau-né était une *tabula rasa*. Cette idée de l'égalité de principe entre tous les hommes, qui apparaît dans la littérature russe du XVIII^e siècle, incitait le noble à modérer l'orgueil qu'il tirait de sa naissance et l'homme de basse condition à ne plus avoir honte de son origine. Ainsi, les manuels d'histoire d'August Schlötzer, maintes fois traduits en russe⁶¹, expliquaient que « tous les hommes sont égaux entre eux » mais que « nombre de nobles et de gens de basse condition l'ignorent ». Par exemple, écrit Schlötzer, les épouses des marchands anglais, sur l'île de Jamaïque, ne considèrent pas les esclaves noirs comme des hommes. « Les imbéciles ! », s'écrie l'auteur à leur propos⁶². Le lecteur russe perspicace comprenait bien sûr que cette ignorance ne touchait pas uniquement la Jamaïque. Bien entendu, Schlötzer ne niait pas qu'il y eût, contrairement aux nourrissons, de l'inégalité entre les adultes. Mais il considérait, de même que les autres représentants des Lumières, qu'il fallait en chercher la cause non pas dans

59. Nous remercions Tat'jana Anatol'evna Oparina pour cette information.

60. RGADA, f. 248, Zapisnaja kniga Senata [Registres du Sénat], n° 1206, l. 325-406.

61. Il existe au moins trois traductions différentes de l'*Introduction à l'Histoire pour les enfants* d'August Schlötzer, datant des années 1780.

62. Avgust Šlecer [August Schlötzer], *Predugotovlenie k istorii dlja detej* [Introduction à l'Histoire pour les enfants], trad. de l'allemand par Dm. Rittersleben, M. : Universitetskaja tipografija N. Novikova [Presses universitaires [louées par] Nikolaj Novikov], 1788, p. 8.

le statut de l'individu à sa naissance mais dans la présence ou l'absence d'éducation. L'éducation cimentait une « fraternité » d'égaux, au sein de laquelle régnait la confiance.

La découverte de la culture d'Europe occidentale fit connaître aux Russes de nouveaux modèles de mérite personnel, qui réalisaient l'égalité entre les hommes à partir de critères moraux. Comme le fait remarquer Irina Rejfmán, dans la Russie de la fin du XVIII^e siècle, « [...] l'honneur devint un critère d'égalité au sein de la classe privilégiée »⁶³ c'est-à-dire de l'ensemble de la noblesse. Le changement fut loin d'être immédiat. Nouvelles représentations et nouveaux concepts entraient en contradiction avec la vision traditionnelle de l'honneur et donnèrent naissance, dans la société russe, à des styles de comportements complètement opposés⁶⁴. Le sentiment de sa propre dignité était considéré dans la tradition orthodoxe comme de la superbe, et si l'on portait atteinte à cette dignité, l'offensé devait penser à sauver son âme et pardonner à celui qui l'avait offensé, sans manifester aucune présomption. Celui qui faisait cas de son honneur et de sa dignité était qualifié d'orgueilleux. La défense de sa propre dignité n'était donc pas un modèle d'action généralement admis, elle ne bénéficiait d'aucun prestige.

De même, la conception de l'égalité entre les hommes dans la tradition orthodoxe était différente de celle des Lumières. Dans la tradition orthodoxe, tous les hommes sont également pécheurs à la naissance, mais ils ne le sont pas en revanche quant à leur « honneur natif ». S'il arrivait à vaincre sa propre nature pécheresse, l'individu était dit « pieux » (*blagočestivyj*), « pur », « intègre », et c'est alors précisément qu'il pouvait compter sur la confiance de ses proches, en dehors de toute considération de « rang ». Dans le nouveau paradigme des Lumières, les péchés innés contre lesquels chacun luttait avec l'aide de Dieu, furent remplacés par les « vices » que l'éducation était censée éradiquer. À la crainte du Seigneur, principal moyen de lutte contre le péché originel et de contrôle du comportement, fut substituée, dans la culture des XVIII^e et XIX^e siècles, la crainte de perdre son honneur, sa réputation [« l'honneur de son nom » (*čestnoe imja*)]. L'« honneur » du gentilhomme reposait désormais sur sa bonne éducation, qui excluait tout mensonge et tromperie. « Le premier vice qu'il convient de déraciner chez les jeunes gens est le mensonge. Ce vice est proprement indécent et indigne d'un jeune homme noble, et il est à juste titre méprisé des grands hommes »⁶⁵ ; « le mensonge [...] est un

63. Irina Rejfmán, « Ritualizirovannaja agressija. Duél' v russkoj kul'ture i literature » [« L'agression ritualisée. Le duel dans la culture et la littérature russes »], M. : Novoe literaturnoe obozrenie, 2002, p. 43. Pour plus de détails sur la formation de la notion d'honneur en Russie au XVIII^e siècle, voir *ibidem*, p. 40-44.

64. Le conflit entre « le culte du rang », qui appartient à l'ancienne génération, et l'honneur personnel, alors très en vogue parmi la jeunesse, est décrit dans la pièce de A. Griboedov, *Du malheur d'avoir de l'esprit*.

65. *Vospitanie detej, kak fizičeskoe, tak i npravoučitel'noe, opisannoe gospodinom de Mezoju, doktorom Portugal'skim i 16-letnim praktikom v Kopenhagene* [Éducation des enfants, tant physique que morale, exposée par Monsieur [Théophile-Salomon] de Meza, docteur portugais ayant pratiqué seize ans à Copenhague], per. s fr. M.G. [traduit du français par M.G.], SPb., 1780, p. 105 [L'original a été publié en français à Copenhague, 1769].

vice si vil et méprisable que tous les hommes vraiment nobles en ont horreur »⁶⁶, pouvait-on lire dans les manuels destinés à la jeunesse.

Irina Rejfmán estime que cette nouvelle conception de l'honneur s'inspirait largement des textes littéraires : « Grâce à la tragédie, écrit-elle, il semble qu'au XVIII^e siècle le mot « honneur » ait subi un glissement de sens : il se mit à désigner non plus la reconnaissance d'un statut, mais une vertu morale et civique, dont la perte est pire que la mort »⁶⁷. Il nous semble que le rôle qu'ont joué dans cette évolution les manuels d'éducation pour « la jeunesse bien née », ainsi que la pratique pédagogique a été particulièrement important.

L'honneur nobiliaire, conçu comme l'une des plus hautes valeurs régissant la conduite de l'individu, était inculqué aux enfants du Corps des Cadets. Les cadets connaissaient mal les traditions nationales, puisqu'ils vivaient dans un établissement fermé et que leurs enseignants étaient étrangers pour la plupart. D'après les mémoires de Sergej Nikolaevič Glinka, ancien élève du Corps des Cadets, les élèves écoutaient avec ferveur les préceptes qu'on leur enseignait : « Conservez honneur, honnêteté et noblesse d'âme et vous serez heureux car vous serez en paix avec votre conscience »⁶⁸. On y imprimait⁶⁹ des traductions où l'on pouvait lire, notamment : « Nous sommes tous égaux de naissance, seule la vertu est à même d'établir une différence entre nos conditions »⁷⁰. Dans la mesure où la plupart de ceux qui bénéficiaient de l'instruction et de l'éducation étaient des enfants de familles nobles, la vertu se trouva être essentiellement leur apanage. Pour les gens éduqués de cette façon, la caution devenait une offense. Désormais, seul servait de « caution » l'honneur personnel, à savoir « la qualité propre du gentilhomme, par laquelle il se distingue comme personne de bonnes mœurs et comme serviteur de la Patrie »⁷¹. L'apparition dans la société russe de l'« honneur personnel », devenu la valeur sur laquelle se modelait le comportement des individus, et qui excluait le mensonge, représentait un changement considérable : moins occupés à servir de cautions aux autres, les Russes se sentaient davantage responsables d'eux-mêmes.

(traduit du russe par Diane Chertier-Vitovtov)

Institut d'histoire universelle, Académie des sciences de Russie, Moscou

okosheleva61@gmail.com

66. *Učilišče junyh devic le Prens de Bomont* [*Le Magasin des adolescentes*, de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont], M., 1784, p. 105.

67. Rejfmán, « Ritualizirovannaja agresija... », p. 138.

68. Sergej Glinka, « Zapiski » [« Souvenirs »], *Zolotoj vek Ekateriny Velikoj. Vospominanija* [*Le siècle d'or de Catherine la Grande. Mémoires*], Vera Mihajlovna Bokova et Nikolaj Ivanovič Cimbaev, éd., M. : Nauka, 1991, p. 57-58.

69. Le Corps des cadets disposait d'une imprimerie, créée en 1757. (NdT)

70. *Vospitanie detej*, p. 11.

71. Rejfmán, « Ritualizirovannaja agresija... », p. 42.